

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du Jeudi 5 mars 2015

**Etaient présents** : Véronique MASSON, Marc FONTAINE, François CHESNEL, Bernard LEMANISSIER, Céline CASTEL, Jean-Paul DELALANDE, Danielle DUBERT, Marilyne HELIARD, Evelyne OZOUF, Benoit MAUGER, Stéphane PETRI.

**Pouvoirs** : Béatrice TURBATTE à Marc FONTAINE, Claude MARTIN à Jean-Paul DELALANDE.

**Absents excusés** : Serge COTTAN, Patricia LEROUX.

Monsieur Benoit MAUGER a été nommé secrétaire de séance.

### **1/ APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte-rendu de conseil du 29 janvier 2015 a été adopté à l'unanimité.

### **2/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Madame MASSON, le Maire, présente le compte administratif 2014.

Les résultats comptables sont les suivants :

- <b><u>Section de Fonctionnement</u></b> :	Recettes 2014 :	279.142,17 €
	Dépenses 2014 :	196.621,76 €
	Résultat 2014 :	82.520,41 €
	Excédent cumulé :	<b>299.431,87 €</b>
- <b><u>Section d'Investissement</u></b> :	Recettes 2014 :	13.374,87 €
	Dépenses 2014 :	52.524,15 €
	Résultat 2014 :	- 39.149,28 €
	Excédent cumulé :	<b>60.464,76 €</b>

Le Maire s'étant retiré, Monsieur Jean-Paul DELALANDE met au vote le compte administratif qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **Affectation des résultats 2014**

Après avoir entendu et voté le compte administratif de l'exercice 2014,  
Le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2015 (compte 001) : **60.464,76 €**

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2015 (compte 002) : **299.431,87 €**

### **3/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

Madame MASSON, revenue en séance, soumet au vote du Conseil le compte de gestion tenu par le Trésorier dont les résultats sont strictement identiques à ceux du compte administratif : le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

#### 4/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à un niveau de **491.531,87 €** en dépenses et en recettes.

La section d'investissement s'équilibre à **130.042,83 €** en dépenses et en recettes.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les chapitres de ce budget 2015.

#### Dépenses d'investissement prévues

Les principales dépenses seront affectées à :

1. Effacement des réseaux
2. Isolation mairie
3. Réfection chemins ruraux
4. Mobilier bureau étage
5. Terrain Chemin St Louet pour parking

#### 5/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EAU-ASSAINISSEMENT 2014

Madame MASSON, Maire, présente le compte administratif Eau Assainissement 2014.

Les résultats comptables sont les suivants :

<u>Section de Fonctionnement</u> :	Recettes 2014 :	38.334,51 €
	Dépenses 2014:	40.623,26 €
	Déficit 2014 :	- 2.288,75 €
	Excédent cumulé :	<b>113.714,57 €</b>
<u>Section Investissement</u> :	Recettes 2014 :	25.903,00 €
	Dépenses 2014 :	16.655,00 €
	Excédent 2014 :	9.248,00 €
	Excédent cumulé :	<b>62.180,12 €</b>

Le Maire s'étant retiré, Monsieur Jean-Paul DELALANDE met au vote le compte administratif qui est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### Affectation des résultats 2014

Après avoir entendu et voté le compte administratif eau assainissement de l'exercice 2014, Le Conseil décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

Excédent à reporter en Investissement Recettes au BP 2014 (compte 001) : **62.180,12 €**

Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2014 (compte 002) : **113.714,57 €**

#### 6/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION EAU-ASSAINISSEMENT 2014

Madame MASSON, revenue en séance, soumet au vote du Conseil le compte de gestion eau assainissement, tenu par le Trésorier dont les résultats sont strictement identiques à ceux du compte administratif eau assainissement. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

## **7/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF EAU-ASSAINISSEMENT 2015**

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à un niveau de **150.369,57 €** en dépenses et en recettes.

La section d'investissement s'équilibre à **88.095,00 €** en dépenses et en recettes.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les chapitres de ce budget 2015.

### **Réunions :**

Commission Travaux : Jeudi 19 mars 2015 à 18h30

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 26 mars 2015 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.